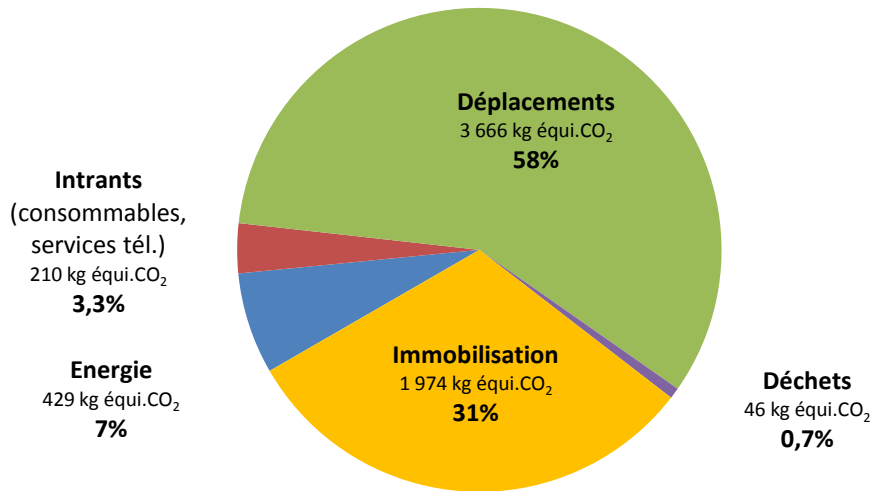


Evaluation globale des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre du Cabinet Lamy pour 2014 s'élèvent à :

6 325 kg équ. CO₂ soit **6,3 tonnes équ. CO₂**

Leur répartition est la suivante :

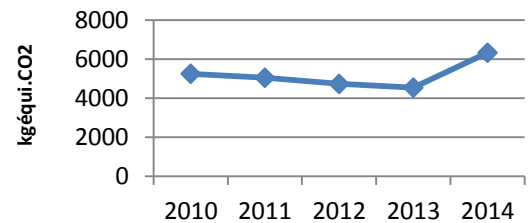


Les **déplacements** (58%) et les **immobilisations** (31%) sont les deux principaux postes d'émission.

Ils représentent à eux deux 89% des émissions globales.

Lors des années précédentes, les émissions liées aux déplacements et aux immobilisations étaient sensiblement équivalentes (de l'ordre de 40% chacun).

En 2014, nous avons réalisé une mission en Guinée qui a nécessité un déplacement en avion. **Ce déplacement a fortement impacté notre Bilan Carbone qui a augmenté de 39%** par rapport à l'année précédente (4 540 kg équ. CO₂ en 2013).



Néanmoins, comme nous pouvons le voir ci-dessous, nos émissions par personne restent largement en dessous de la moyenne nationale.

Remarque :

- Les kilomètres en mode doux (vélo, marche à pied) ne sont pas comptabilisés puisqu'ils n'émettent pas de GES

Indicateur

Les émissions de gaz à effet de serre ramenées au nombre de personnes travaillant pour le Cabinet Lamy s'élèvent à **1 581 kg équ. CO₂/an/personne**.

Selon l'ADEME, au niveau national, les émissions d'une personne travaillant au bureau s'élève à 2 800 kg éq. CO₂/an. Les émissions de gaz à effet de serre du Cabinet Lamy par personne sont donc largement inférieures à la moyenne nationale.

Objectif 2015

Même si les émissions par personne sont déjà très faibles, les collaborateurs du Cabinet Lamy vont s'efforcer de continuer à réduire leur impact personnel.

*Methodologie utilisée : Bilan Carbone® version 7.1
Réalisé par Gérald BOURDAT, Consultant habilité par l'ADEME*